

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Périgueux, le 23 décembre 2022

Régulation des urgences adultes des centres hospitaliers de DORDOGNE

Dans un contexte de fortes activités des services d'urgences, de tensions en ressources humaines médicales et paramédicales et de tensions sur les lits d'hospitalisation, les services d'urgences des centres hospitaliers de Dordogne sont contraints d'adapter leur fonctionnement.

Afin de garantir la prise en soins de tous les patients dans des conditions de sécurité, les directions des établissements, en lien avec l'ARS Nouvelle-Aquitaine, ont pris la décision **de réorganiser leurs services d'urgences adultes selon les modalités suivantes** :

CH de Périgueux : régulation des urgences depuis le 22 décembre 2022 jusqu'au 2 janvier 2023 18h

CH de Bergerac : régulation des urgences le 24 décembre 8h30 jusqu'au 25 décembre 8h30

**CH de Sarlat : régulation des urgences le 24 décembre de 8h30 jusqu'au 25 décembre 8h30
et le 25 décembre de 20h30 à 8h30 le lendemain (26/12)**

Hôpital privé Francheville : régulation des urgences le 25 décembre 8h30 jusqu'au 26 décembre 8h30

Les usagers adultes du territoire sont invités à contacter le centre 15 qui les orientera vers la solution de prise en charge la plus adaptée.

Ils pourront être orientés en fonction de leur pathologie dans le cadre de la régulation. Si l'état du patient requiert une prise en charge immédiate, il sera admis aux urgences et traité.

Contact presse

Direction de la communication
06 65 24 84 60
ars-na-communication@ars.sante.fr